

CONSEILS 2009

ANNEE 2009

CUMULS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMUNE DE GERMONDROUVRE (79220)

- **15 JANVIER 2009**
- **27 JANVIER 2009**
- **24 FEVRIER 2009**
- **25 MARS 2009**
- **09 AVRIL 2009**
- **21 AVRIL 2009**
- **26 MAI 2009**
- **30 JUIN 2009**
- **25 AOUT 2009**
- **17 SEPTEMBRE 2009**
- **29 SEPTEMBRE 2009**
- **27 OCTOBRE 2009**
- **24 NOVEMBRE 2009**
- **22 DECEMBRE 2009**

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du jeudi 15 janvier 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER.

Absents excusés : **Hélène BRENET a donné pouvoir à Maryvonne DESOUCHE, François SENECHAU a donné pouvoir à Monique MATHIS, Manuel NAUDON et Stéphane PELLETIER.**

Assistance : Nathalie FORTIN, Agnès TROUVE.

Date de la convocation : **9 janvier 2009**

Secrétaire de séance : **Monique MATHIS**

1- Dossier « travaux du groupe scolaire »

Monsieur le Maire présente aux conseillers le dossier de demande de subventions constitué avec l'aide de Pauline VIEL de la Communauté des Communes du Val d'Egray, qui doit être déposé avant la fin du mois impérativement.

Il est basé sur le dernier projet chiffré établi par les Architectes Associés pour les travaux d'aménagement retenus : la création de sanitaires, une surface de préau complémentaire répondant aux normes voulues et le réaménagement de 2 classes. Le budget définitif s'élève à 190 000 € hors taxes, dont 20 000 € de maîtrise d'œuvre et 10 000 € de location temporaire d'un préfabriqué selon besoin ; après les subventions escomptées (Etat, Conseil Général, Région, Europe) et le reversement de la TVA correspondante (37 240 €), 36% resterait à financer par la commune, soit 68 000 €

Christophe DEVANNE se demande s'il ne faudrait pas limiter les travaux à la seule création des sanitaires, vu les craintes pesant actuellement sur l'avenir de l'école maternelle. Les conseillers observent qu'il faudra toujours accueillir les enfants, dont le nombre va toujours croissant, quelle que soit l'organisation de leur accueil dans le futur. La part de construction nouvelle ne concerne pas exclusivement les 2 classes elles-mêmes issues de réaménagement de l'existant, mais des parties à mettre aux normes.

Par délibération adoptée par 12 voix moins une abstention, le conseil autorise le maire à déposer ce dossier et à prendre toutes initiatives nécessaires à la réalisation du projet, sous réserves d'obtention des aides décrites.

2 – Evolution de l'équipe administrative :

Monsieur le Maire revient sur la dernière décision prise par le Conseil d'augmenter le temps de travail de 6heures pour Nathalie FORTIN, secrétaire actuellement à mi-temps. En effet, elle a été sollicitée depuis par la mairie de La Chapelle-Bâton pour travailler sur un autre mi-temps en plus de celui effectué pour le SIVU de Sainte-Ouene et Germond-Rouvre

Monsieur le Maire fait part aux élus des propositions examinées la veille avec les adjoints. Il compte les soumettre lors de la réunion du SIVU prévue à le 19 janvier.

- Les solutions seront donc à trouver ensemble, dans le cadre du SIVU.
- L'objectif est de solutionner le contexte relationnel, et aggravé par l'insuffisance de moyens humains déjà notée précédemment. L'aménagement des horaires et des emplois du temps sur les 2 sites représentera un coût supplémentaire pour les 2 communes.
- L'organisation par temps plein sur chaque site était souhaitée par les 2 communes. Cela devrait éviter l'alourdissement des tâches, la diminution des pertes de temps liées aux trajets et, ainsi permettre de limiter les risques d'accident. Au final une meilleure efficacité.

Après discussion, le conseil municipal approuve ces propositions par 11 voix sur 13.

3 – Questions diverses :

- Le délai de la livraison attendue pour l'équipement du « poste internet » retardera l'ouverture au public annoncée pour début janvier de quelques jours.
- Le journal annuel est sorti et un conseiller propose que quelques exemplaires soient transmis à la CCVE.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 24 janvier 2009

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 27 janvier 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER et Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : **Manuel NAUDON, François SENECHAU, qui a donné pouvoir à Hélène BRENET.**

Date de la convocation : **21 janvier 2009**

Secrétaire de séance : **Monique MATHIS**

1- Vie scolaire et accueil du mercredi :

Après rappel de la situation par Hélène BRENET, - c'est le statu quo, seulement 4 à 6 enfants sont accueillis et à compter de mars, l'accueil sera assuré sur les heures complémentaires de 2 personnes volontaires, donc « à perte » -, Gérard EPOULET précise qu'il sollicitera de nouveau la Communauté des Communes du Val d'Egray, pour que la discussion de la mise en place d'un service d'accueil intercommunal via le Centre Socio Culturel, avance cette fois, afin que le conseil municipal puisse décider de la poursuite ou non de l'accueil actuel dans les 2 mois qui viennent.

Une discussion s'engage sur les possibilités d'actions au sein de la CCVE, qui doit trouver un équilibre entre les besoins des communes et la mutualisation possible des moyens, humains en particulier, rappelle Claude MEUNIER, qui souligne que seule la volonté de l'ensemble des maires peut faire avancer la question.

Isabelle AUBIAN constate que les besoins exprimés lors de la consultation de la population par le CSC vont majoritairement sur un accueil à la journée, et il faudrait donc construire un service de proximité, si possible multi-sites ou sinon, avec transport éventuel des enfants, la structure intercommunale devant permettre des partenariats pour une aide financière indispensable aux parents, contraints pour l'instant à des solutions palliatives difficiles à poursuivre sur le long terme.

2 - Evolution des personnels :

a) **promotion de 2 agents** : Monsieur le Maire indique que Jean-Michel AUDEBAUD et Hélyett MAZY ont été reçu à leur examen. Pour ces 2 agents, cela peut se traduire par une évolution de statut. Pour ce faire, il faudra procéder à la fermeture des postes occupés et à l'ouverture du nouveau poste où ils pourront être affectés. La commission du personnel va aussi examiner prochainement les notations qui permettront l'évolution salariale par prime de chaque agent.

Il rappelle que le pot de départ de Jean-Pierre MICHAUD est fixé au vendredi 6 février à 19 heures à Rouvre ; mais il s'avère impossible de lui verser la prime de 400 € votée en novembre. Elle sera donc transformée en un bon d'achat de la même valeur qu'il lui remettra ce soir-là.

b) au SIVU : Gérard EPOULET rend compte de la réunion qui s'est tenue avec les élus de Sainte-Ouenne le 19 janvier en vue de déterminer les solutions à retenir pour l'organisation administrative de nos 2 communes ; ils doivent faire part de leur réponse le lendemain, après examen des surcoûts financiers induits par le passage du temps de travail de Nathalie FORTIN d'un mi-temps à un temps complet, sachant qu'il y a nécessité de créer ce nouveau poste rapidement. La répartition définitive des horaires des secrétaires sera ensuite examinée en réunions du SIVU puis de la commission du personnel.

3 - Signalisation, voirie et sécurité :

a) signalisation : Monsieur le Maire a rappelé aux services de l'Équipement que la matérialisation des rétrécissements de la RD 748 dans la traversée de Rouvre devient urgente.

Il fait aussi le point de la situation créée sur cette voie et la rue des Champs Ferret par les passages répétés de volumineux chargements par camions jusqu'à la ferme proche. Le remblai très important d'un vallon est en cours, lequel pourrait nécessiter le dépôt de 150 000 m³ de gravats. Une information a été faite à l'agriculteur concerné sur les dégradations constatées et sur l'absence de d'autorisations voulues pour ce faire. Jacky CHARRON tient à ajouter que ce fermier est en train de faire une mise aux normes importante de son élevage et pense que la réparation de dégradations éventuelles des voies par ces transports devrait être réclamée aux propriétaires des camions . Il déplore aussi qu'on lui demande de procéder à l'enlèvement de débris venant de son terrain alors que le lotissement contigu devrait être clos pour empêcher que des enfants accèdent à la cour de la ferme.

b) voirie : Monsieur le Maire demande que les élus examinent rapidement en commission selon les critères retenus les cartes établies au sein de la CCVE pour la détermination des voiries d'intérêt communautaire, dans l'objectif de la mutualisation et du transfert de charges afférents. La commission inter communale doit se réunir prochainement.

4 - Immeubles et matériels :

Le dossier de demande de subventions pour les travaux du groupe scolaire est achevé, après confirmation d'un dernier chiffre par l'architecte, et déposé en préfecture le lendemain ; le calendrier de réalisation sera donné rapidement.

Il est envisagé de commander un abri « bois » temporaire pour accueillir les enfants à l'arrêt du bus scolaire à Germond. Celui commandé via le Conseil général n'étant toujours pas livré, il pourrait être converti à un autre usage ensuite. Après discussion, cet achat ne paraît pas nécessaire à une majorité de conseillers.

5 - Compte-rendu de réunions diverses :

Monsieur le Maire revient sur la présentation du projet d'actions que le CSC a faite à la population pour établir son prochain plan d'intervention quadriennal : beaucoup des demandes émanant du public allaient vers l'accueil du mercredi, à la journée majoritairement ; une plus grande prise en charge des besoins sociaux a aussi été mise en avant, ainsi que l'amélioration de la communication et de la diffusion des activités proposées. Les notions de coûts ont été évoquées avec insistance.

Stéphane PELLETIER précise qu'un premier « agenda culturel » des animations du trimestre va être diffusé par le CSC.

6 - Internet « haut débit » : Monsieur le Maire fait le point de la situation du projet engagé par le Conseil général pour le déploiement du Wimax, quelques personnes étant devenues éligibles et incitées à souscrire, dans le cadre d'une opération de lancement offrant la gratuité de l'installation aux 100 premiers souscripteurs du département. Mais l'accès au haut débit pour tous fait encore défaut.

Aussi, il rappelle l'engagement pris par la commune, après sa rencontre avec France Télécom, d'oeuvrer pour la suppression des zones d'ombres empêchant l'accès généralisé à l'internet « haut débit » de tous les habitants de la commune, particulièrement à Breilbon et Rouvre. Par délibération, le conseil confirme sa décision de lancement d'un appel d'offre pour la réalisation d'un tel projet par 13 voix « pour » sur 13 votants. L'un des conseillers travaillant pour l'entreprise qui a conseillé la municipalité, ne prend pas part au vote par déontologie.

7 – Poste public « internet » : Une partie du matériel attendu est arrivé, le dernier devrait être livré le lendemain, ce qui devrait donc permettre l'ouverture au public samedi prochain.

8 - Questions diverses :

- CCVE : Claude MEUNIER rappelle que jeudi 29 à 18h30 est prévue une réunion d'information sur la Zone de Développement Eolien sur le territoire intercommunal. La CCVE se réunit demain pour adopter son budget primitif : il devrait être resserré sur les besoins déjà existants, avec report du projet d'embauche d'un agent « nouvelles technologies d'information et de communication », sauf à pénaliser la capacité d'autofinancement communautaire. Stéphane PELLETIER signale l'arrivée d'affichettes rappelant les actions du service AMD (Aide au Maintien à Domicile) pour distribution à la population.
- **Prochaine réunion du conseil municipal mardi 24 février 2009 à 20h15.**
- Monsieur le Maire revient sur le souhait d'animation élargie émanant de la rencontre entre la municipalité et les associations en septembre : dans cet esprit, l'association des chasseurs va organiser une journée-découverte pour les enfants de l'école . L'assemblée générale des Amis de la bibliothèque a été l'occasion d'envisager une animation le 21 juin pour la fête de la musique, avec d'autres associations. Monsieur le Maire a lui-même proposé de marquer la journée du souvenir des déportés fixée au dimanche 26 avril par une initiative de rencontre et/ou exposition.
- Une prochaine réunion va être fixée avec le SECO pour la restitution des résultats des premiers contrôles effectués par le SPANC sur les assainissements individuels : le mardi 10 février à 18h est retenu.
- Hélène BRENET fait part de bonnes appréciations reçues pour le journal communal annuel.
- Stéphane PELLETIER rappelle 2 programmations prévues prochainement salle des fêtes de la commune : répétition publique de la fanfare GONZO samedi 21 février à 15 h et spectacle de Nicolas BONNEAU « Sortie d'usine » dimanche 22 février à 17 h.
- Isabelle AUBIAN rappelle que les familles souhaitant un conteneur plus grand que celui qui leur a été affecté doivent le demander au SICTOM.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 31 janvier 2009
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du mardi 24 février 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 11

Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER et François SENECHAU.

Absents excusés : **Isabelle AUBIAN a donné pouvoir à Hélène BRENET, Jacky CHARRON a donné pouvoir à Christophe DEVANNE, Manuel NAUDON a donné pouvoir à Rémy GADREAU, Stéphane PELLETIER a donné pouvoir à Alain GAUTHIER**

Date de la convocation : **16 février 2009**

Secrétaire de séance : **Monique MATHIS**

En préambule, les conseillers constatent que le procès-verbal de la séance précédente n'a pas été correctement modifié et sera donc récrit pour la prochaine réunion, intégrant les modifications souhaitées.

1- Budget primitif :

Gérard EPOULET et Maryvonne DESOUCHE proposent un premier examen des projets élaborés à partir des 2 derniers budgets primitifs de 2007 et 2008 et du Compte administratif 2008 en cours de réalisation.

- section fonctionnement : quelques lignes sont encore à vérifier. Lors de la prochaine réunion, les élus auront à voter le budget et à fixer les taux d'imposition pour l'année.
- section investissement : en fonction des possibilités d'autofinancement dégagé ensuite, les opérations à inscrire seront examinées et adoptées.

2 - Vie scolaire et accueil du mercredi :

Hélène BRENET, dans l'hypothèse d'un abandon de l'accueil du mercredi matin, présente une nouvelle projection chiffrée intégrant un transport des enfants accueillis sur le site de Champdeniers, avec ou sans garderie, qui pourrait éventuellement être proposée aux parents concernés. Ceci augmenterait coûts et contraintes pour peu d'amélioration du service.

Claude MEUNIER fait le point des divers éléments réunis par le directeur du Centre Socio Culturel qui vont être évoqués le lendemain lors d'une rencontre prévue avec la Caisse d'Allocation Familiale, puis mis à l'ordre du jour d'une réunion du bureau de la Communauté des Communes du Val d'Egray consacrée à ce seul point.

Monsieur le Maire propose que l'expérimentation en cours soit poursuivie jusqu'à la fin de l'année scolaire en l'état, afin d'éviter toute rupture du service quelque soit la concrétisation finale. Le déficit de fonctionnement reste limité pour les 15 mercredis matins à assurer. Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité. Le point sera fait avec les parents d'élèves concernés, ainsi que l'Association des Parents d'Elèves pour l'avenir.

En ce qui concerne l'inscription des enfants à l'école à la rentrée prochaine, il propose que l'on s'en tienne aux règles d'accueil décrites à la charte adoptée par la CCVE, à savoir que pour les communes extérieures, toute demande de dérogation doit être accompagnée de l'autorisation du maire de la commune du domicile.

Un conseiller déplore que la mise en place du prélèvement mensuel des repas pris à la cantine ne soit toujours pas concrétisée. Il demande la relance du processus.

3 - Evolution des personnels :

a) prime IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) des agents :

En préambule, Monsieur le Maire prévient les élus qu'il a adressé hier une lettre recommandée à un agent, qui réalisait ou a réalisé du travail personnel pendant ses arrêts de travail, fait non contesté, ce après avertissement oral immédiat. Il informera prochainement par courrier les services de la Médecine du travail pour que cet agent reprenne son activité à temps plein.

Puis il fait part des propositions retenues par la commission du personnel pour le versement des primes pour chaque agent, avec effet au 1^{er} mars 2009. L'agent évoqué ci-dessus n'en bénéficiera pas cette année.

La commission poursuit ses travaux afin de mettre en place un règlement intérieur, en accord avec les personnels.

Pour le temps de travail annuel, il est envisagé de reconduire le lundi de Pentecôte comme jour férié chômé et de fermer les 2 et 9 mai 2009.

Enfin, il fait part du prochain départ de Pascale OUVRARD qui doit lui adresser sa demande de mise en disponibilité à effet du 1^{er} avril.

b) au SIVU : Gérard EPOULET rend compte de la dernière réunion tenue avec les élus de Sainte-Ouene pour l'organisation administrative de nos 2 communes. Un accord est pris pour répartir les horaires suivants : Agnès TROUVE travaillera 31 heures à Sainte-Ouene et 4 heures à Germond-Rouvre (le lundi matin) et Marie-Laure LEMETAYER 31 heures à Germond-Rouvre et 4 heures à Sainte-Ouene (par demi-journée). Nathalie FORTIN devrait passer à temps complet au 1 avril et effectuera 35 heures à Germond-Rouvre (avec rotations sur les mercredis et samedis) après avis du C.T.P. Les propositions de prime IAT pour ce personnel administratif seront débattues en SIVU.

4 - Signalisation, voirie et sécurité : Rémy GADREAU présente au conseil la carte des routes d'intérêt général établie à partir des critères qualitatifs retenus en commission de transfert de charges de la CCVE : après détermination des dessertes de

« poids lourds » et usage agricole, de transport scolaire, d'accès aux services, d'accès aux bornes et réserve « incendie », d'accès aux pôles « économiques », des voies de liaison vers des axes structurants et entre pôles de vie ou sites touristiques, il apparaît que les routes les plus empruntées sont celles reliant les principaux bourgs, la « rue des 3 villages » et la « route de Bourlot » qui la probnge. Une modification sera apportée concernant la desserte de Breilbon vers la route départementale en direction de Champdeniers. Cette cartographie sera rapportée à la commission intercommunale pour la poursuite de ses travaux.

5 - Immeubles et matériels : Le Conseil municipal est invité à valider par délibération l'étude de besoins du territoire communal proposée par les services départementaux de lutte contre l'incendie, dont le devis définitif vient d'arriver ; elle est retenue à l'unanimité.

6 - Compte-rendu de réunions diverses : Monsieur le Maire se propose de fixer rapidement une réunion de réflexion sur le thème de la révision de la Carte communale, en présence d'un spécialiste de la Direction Départementale de l'Equipement. Une réunion ultérieure sera organisée avec les conseillers.

7 - Internet « haut débit » : Après la publicité légale, une seule réponse a été enregistrée, émanant de France Télécom, dont l'intervention est donc lancée dès maintenant pour une réalisation en septembre-octobre, devant permettre l'accès à l'internet « haut débit » pour tous les habitants de la commune. Le coût prévu de ces travaux figurera au budget primitif « investissement ».

8 - Poste public « internet » : En attendant ces réalisations de France Télécom, l'ouverture au public le samedi à la mairie du poste « internet » est effective désormais. Elle permet à quelques personnes de se connecter, pour s'initier ou pour consulter.

9 - Questions diverses :

- CCVE : Claude MEUNIER rend compte de la dernière réunion de la Commission Economique de la CCVE, où a été confirmée l'ouverture début septembre d'un commerce en remplacement de l'ancien « point d'information » de Montplaisir. Les élus ont reçu une proposition de pose de panneaux photovoltaïques sur le territoire. En mars, les partenaires de l'expérimentation « garderie en horaires décalés » vont rencontrer les entreprises « bénéficiaires » pour évoquer son financement futur.
- **Prochaine réunion du conseil municipal mercredi 25 mars 2009 à 20h15.**
- Monsieur le Maire fait état de la demande du CSC pour utilisation d'une salle de cantine ou restaurant pour 3 vendredis afin de permettre l'apprentissage de la cuisine des légumes aux personnes défavorisées : après discussion, il semble impossible à la majorité des conseillers de proposer la salle de l'ancien relais de l'Egray, pour des raisons de normes de sécurité.

**Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 16 mars 2009,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du mardi 25 mars 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER et François SENECHAU.

Absents excusés : **Claude MEUNIER a donné pouvoir à Hélène BRENET, Christophe DEVANNE a donné pouvoir à Jacky CHARRON, Manuel NAUDON a donné pouvoir à Rémy GADREAU.**

Date de la convocation : **19 mars 2009**

Secrétaire de séance : **Monique MATHIS**

Public : un nouvel habitant de Rouvre.

1- Budget primitif :

Monsieur Le Maire tient à dénoncer en préambule le contexte d'appauvrissement généralisé des financements des collectivités publiques locales du fait du désengagement toujours croissant de l'Etat, à mettre en parallèle avec les mesures gouvernementales prises pour protéger quelques contribuables plus aisés ; la crise actuelle met à jour les effets du système d'enrichissement des actionnaires au détriment des salariés, que l'on licencie ou ne remplace pas, y compris dans les administrations ou services publics.. Pour notre commune, la perte en dotation générale de fonctionnement est cette année de moins 4 000 €.

Maryvonne DESOUCHE présente les budgets primitifs élaborés à partir des réalisations des 2 dernières années et du Compte administratif 2008. Après examen, le Conseil retient à l'unanimité :

- section fonctionnement : dépenses et recettes sont équilibrées à 644 797.00 € après adoption à l'unanimité de la revalorisation différenciée des 3 taxes d'imposition, dans l'optique de rapprocher à terme le taux des 2 premières, soit + 2% pour la taxe d'habitation (TH portée à 15.25 %), + 2.5 % pour la taxe sur le foncier bâti (TFB portée à 15.20 %) et + 2% pour la taxe sur le foncier non bâti (TFNB portée à 50.67 %) ; les recettes escomptées s'élèvent à 224 582 € .

- section investissement : en fonction de l'autofinancement dégagé par virement de la section fonctionnement pour 88 176.16 €, il s'équilibre à 359 744.13 € ; les principales dépenses retenues cette année concernent principalement l'école (réaménagement des sanitaires/préau/classes et achat de mobilier pour une classe), puis la voirie, la cuisine de la salle des fêtes et l'achat d'un photocopieur à la mairie.

Les conseillers examinent également la liste des subventions allouées aux associations communales ou intercommunales sur la base des critères adoptés en début de mandat, qui s'établit à 7 575 € au total ; elle est votée à l'unanimité.

Maryvonne DESOUCHE précise qu'en ce qui concerne le compte relatif au lotissement du Grand Chêne, une nouvelle ligne doit être ouverte pour inscrire une dépense de 7 880 € et qu'il faudra revenir sur le compte « Eau et assainissement » pour enregistrement de nouvelles opérations après le retour de TVA par l'Etat ; le point sera fait à une prochaine réunion.

Monsieur Le Maire ajoute que la commission « Impôts » s'est réunie avec le fonctionnaire de la Direction Générale des Impôts pour le réexamen des critères de classement des maisons ; rien de particulier n'est à signaler.

2 - Vie scolaire et accueil du mercredi : Hélène BRENET signale que l'Inspection académique vient d'officialiser la création d'une nouvelle classe à l'école de Germond-Rouvre sans attendre la rentrée scolaire et propose de lancer la procédure d'inscription des nouveaux élèves.

Une rencontre est programmée avec les parents d'élèves et le Conseil d'école pour vérifier les incidences de cette création, car il faudra sans doute un agent dans la future classe de « Grande section maternelle – Cours Préparatoire » et une personne partant en retraite sera à remplacer en 2010.

Elle rend compte de la dernière réunion du Conseil d'école où un problème d'insécurité a été soulevé, l'occasion d'un rappel sur le rôle de chacun à la sortie des enfants aux représentants des parents et d'un appel à leur vigilance personnelle.

Gérard EPOULET indique que le projet de réaménagement du groupe scolaire va être soumis par l'architecte très prochainement, pour lancement des travaux au plus vite et réalisation début 2010 et sera examiné en conseil le mois prochain.

3 - Signalisation, voirie et sécurité : Rémy GADREAU confirme qu'un accord a été pris avec les conseillers d'ECHIRE pour la nouvelle signalisation et la réfection de la chaussée du chemin « Chevaleret » en limite des 2 communes, pour lequel le devis est attendu ; il sera interdit aux poids lourds, sauf engins agricoles et la vitesse limitée à 30 KM/H.

A la demande de riverains, il est envisagé de poser des panneaux de stationnement interdit sur une portion de la rue du logis où la circulation est dangereuse en présence de véhicules sur le bas-côté.

Gérard EPOULET signale qu'une inauguration officielle de la place de la Pompe de ROUVRE sera organisée, en concertation avec les associations, dimanche 21 juin.

4 - Lotissement du Grand Chêne : Le permis de lotir est arrivé et Monsieur Le Maire espère que les premiers travaux pourront commencer courant mai ; une parcelle est d'ores et déjà réservée et les discussions se poursuivent avec d'autres personnes préinscrites.

Il a donné son accord à l'Association des Parents d'Elèves pour l'organisation d'une « chasse aux œufs » le 4 avril sur le terrain, pour lequel le dernier acte de servitude est signé samedi.

5 - Compte-rendu de réunions diverses :

- **Réseau Transport Electricité** : Monsieur le Maire a eu un contact avec ce groupement, qui doit régler un problème de renforcement de la ligne haute tension entre NIORT et CHAMPDENIERS en modifiant la structure actuelle insuffisante et rencontre toutes les communes concernées par le survol de la ligne aérienne, dont GERMOND-ROUVRE ; on en est à la phase des repérages.

Il a demandé une réunion d'information du conseil municipal, puis de la population le moment venu.

- **Communauté des Communes du Val d'Egray** : Le conseil municipal est appelé à adopter comme chacune des communes une délibération relative au pilotage de l'étude de réalisation de la Zone d' Aménagement Eolien ; elle est prise à l'unanimité.

- **SIAH Autize et Egray** » : Isabelle AUBIAN présente le projet de création d'un emploi de technicien de rivière, dans le cadre d'une directive européenne prévoyant des financements pour permettre de veiller au « bon état écologique et morphologique des rivières », embauche aidée dans ce cadre mais qui amènera à terme un doublement du budget actuel après 2010 ; la décision définitive appartient à la CCVE qui a pris cette compétence, mais celle-ci souhaite l'avis de chaque commune.

Elle demande que chaque conseiller réfléchisse à l'enjeu pour donner son avis à la prochaine réunion, en précisant que cette directive pourrait devenir ultérieurement une obligation légale.

- **Syndicat des Eaux du Centre-Ouest** : Monique MATHIS rend compte de la dernière réunion du SECO, qui a donné lieu à l'adoption des budgets primitifs, avec déficit pour ceux concernant l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif ; ce dernier a fait l'objet de la création d'une contribution complémentaire de 1 € par habitant pour chaque commune adhérente, révisable dans les 3 ans. Pour l'assainissement collectif, la solution est à l'étude, mais l'enjeu financier est important et la diversité de situation des 10 communes concernées pose des difficultés. Une réunion d'information des conseillers et de la commission est prévue le lundi 30 à 19 heures.

6 - Questions diverses :

- Personnel : Gérard EPOULET informe le conseil de la fin de l'arrêt de l'un des cantonniers, la reprise du travail à temps plein s'accompagnant de l'obligation d'alternances des tâches. Il signale aussi le départ d'un agent pour 3 ans, pour suivre son conjoint muté, et son remplacement.
- Une journée de « découverte de la chasse » est initiée à l'intention des enfants de l'école par l' CCA, le 8 avril.
- **Prochaine réunion du conseil municipal mardi 21 avril 2009 à 20h15.**

**Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 07 MAI 2009,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
Du jeudi 09 avril 2009

Conseillers Municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne Christophe DEVANNE, DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Stéphane PELLETIER et François SENECHAU.

Absents excusés : 3

Claude MEUNIER a donné pouvoir à Hélène BRENET, Monique MATHIS a donné pouvoir à Nicole DUREISSEIX, Manuel NAUDON a donné pouvoir à Rémy GADREAU.

Date de la convocation : 31 mars 2009

Secrétaire de séance : Hélène BRENET

1- Présentation de A.P.S. :

Mr le Maire, G. EPOULET, présente l'A.P.S. du projet de restructuration du groupe scolaire, élaboré par le Cabinet des Architectes Associés.

Cet avant projet répond, aux besoins démographiques de l'effectif scolaire et de mise aux normes.

Après retour des observations faites par les élus, l'A.P.D. (avant projet définitif), sera présenté le 12 mai 2009 et suivi de la validation des budgets.

- **Démolition des W.C. actuels** dernière quinzaine d'août, suivie de la construction d'un nouvel ensemble, comprenant, côté garçons : 2 cabines toilettes, 6 urinoirs, 1 W.C. handicapés; côté filles : 6 cabines toilettes. 2 lavabos auge seront installés dans chacun des deux côtés. Les cloisons séparatives seront en panneaux stratifiés.

Un puits de lumière permettra un éclairage naturel.

Afin de faciliter le nettoyage il est demandé de prévoir le carrelage mural à hauteur totale.

Dans le souci d'économie d'énergie et du développement durable, les élus demandent de porter l'attention sur les commandes électriques et le débit d'eau.

La mise en service des toilettes est prévue pour janvier 2010.

- **Agrandissement des deux classes** correspondant à l'ancienne cantine, trop petites actuellement.

La jonction avec le bloc sanitaire permettra de créer une surface de 60m².

Les élus demandent des cloisons permettant une bonne isolation phonique.

Pendant toute la durée des travaux, la zone située entre le garage et le portillon sera sécurisée.

La location d'un préfabriqué classe est prévue.

Les élus pensent que les bandeaux en bordure de toit le long des classes de maternelles, risquent d'assombrir les classes, et demandent un préau à couverture transparente, dans l'angle de la bibliothèque et de la classe de CM1-CM2.

2 – Questions diverses :

- Monsieur le Receveur demande de se prononcer sur la mise en non valeur des titres non payés de loyers et de cantine-garderie.

A l'unanimité le Conseil se prononce pour une annulation de la dette, pour un montant de 975.71€.

- **Prochaine réunion du conseil municipal mardi 21 avril 2009 à 20h15.**

**Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 10 avril 2009,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du mardi 21 avril 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Monique MATHIS et Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : **Nicole DUREISSEIX qui a donné pouvoir à Hélène BRENET, Alain GAUTHIER, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, François SENECHAU qui a donné pouvoir à Stéphane PELLETIER.**

Date de la convocation : 15 avril 2009

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

En préambule, Monique MATHIS informe le conseil municipal que le procès-verbal de la séance précédente du 25 mars n'est pas prêt et sera proposé pour adoption à la prochaine réunion.

1 - Vie scolaire et accueil du mercredi : Gérard EPOULET indique que l'accueil du mercredi est à l'ordre du jour des prochaines réunions du bureau (23 avril) et du conseil communautaire de la Communauté des Communes du Val d'Egray (le 7 mai) ; au vu de la solution retenue, le point sera fait avec les parents d'élèves et l'école pour décision du conseil municipal sur la poursuite de ce service à la rentrée prochaine.

Hélène BRENET fait le point de l'inscription des enfants à l'école pour cette rentrée : le nombre de nouveaux enfants est d'au moins 18 en classes de maternelles et de 1 en Cours Préparatoire, contre 6 départs, soit 143 inscrits ; il pourrait s'ajouter 3 élèves extérieurs à la commune (ECHIRE, AZAY LE BRÛLE et SURIN), sous réserve de l'accord des maires concernés.

2 - Urbanisme, voirie et sécurité :

- **Lotissement du Grand Chêne** : Monsieur Le Maire rend compte de la première séance d'ouverture de plis pour l'affectation des travaux aux entreprises et note avec satisfaction que les propositions de marchés reçues en réponse sont inférieures aux coûts prévus, et ce pour les 3 lots ; la finalisation est en cours.

Il convient d'interroger Monsieur NICOLET sur la publicité du lotissement, dont 4 ou 5 parcelles sont réservées à ce jour.

- **Voirie** : Rémy GADREAU indique que la pose de la nouvelle signalisation prévue « chemin Chevaleret » sera faite cette semaine et que la négociation du devis des travaux retenus avec ECHIRE est en cours : est prévue la consolidation de la chaussée et de l'évacuation des eaux pluviales, dont 50% sera donc à charge de chaque commune.

A la demande de Christophe DEVANNE, rappel va être fait à la Direction Départementale de l'Équipement pour l'amélioration du carrefour du cimetière de GERMOND.

Rue du Logis, la réalisation des fossés est engagée et il faut féliciter nos cantonniers pour leur travail et la coordination avec l'entreprise ; les travaux devraient être achevés cette semaine aussi. Est lancée parallèlement l'aménagement d'un local de sanitaires-douches à l'atelier municipal, où ils travaillent lorsqu'il pleut.

3 - Immeubles et matériels :

- **Immeubles** : Monsieur Le Maire précise que l'avant-projet sommaire du réaménagement du groupe scolaire est retourné par l'architecte après intégration des modifications demandées par le Conseil municipal, et la suppression d'un autre muret gênant dans la cour ; le surcoût correspondant est limité à 3 050 €.

- **Matériel** : Gérard EPOULET confirme l'achat d'un nouveau photocopieur pour la mairie et l'affectation de l'appareil actuel, qui est encore sous contrat de maintenance pour 18 mois, à l'école, et devrait mieux correspondre aux besoins.

Rémy GADREAU fait le point sur la « mise à la réforme » de matériels affectés aux cantonniers.

4 - Compte-rendu de réunions diverses : Il ajoute que la commission du personnel envisage de réaliser l'inventaire des matériels dont dispose la commune et poursuit par ailleurs ses travaux en vue de l'adoption d'un règlement intérieur pour les personnels.

Monsieur Le Maire fait état des dispositions prises après rencontre avec l'association des Amis de la Bibliothèque et le Foyer Rural pour l'organisation de festivités le dimanche 21 juin, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Place de la Pompe à ROUVRE. Monique MATHIS donne lecture de l'article proposé pour l'information locale de la population.

5 - Poste public « internet » : Monsieur Le Maire déplore que l'ouverture au public le samedi matin à la mairie ait été perturbée pendant 2 semaines par une panne, réparée par le service après-vente du fournisseur ; les personnes déjà assidues peuvent revenir...

Il confirme que, sollicité par la société Altitude.com habilitée par le Conseil général au développement du WIMAX sur le département, il a fait part du choix de la solution filaire retenue par le conseil municipal pour permettre l'accès à l'internet haut débit à tous les habitants de la commune ; dans ce contexte, il n'a pas donné suite à la demande de réunion publique de cette société.

6 - Délibérations :

- **SIAH** : Isabelle AUBIAN rappelle la présentation faite lors de la dernière réunion relative à la création d'un poste de technicien de rivière, engageant ce syndicat et la CCVE pour 5 ans, avec un financement par des fonds européens, poste pourvu par l'embauche d'une personne sous CDD de 3 ans au départ ; le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- **SECO** : Monsieur Le Maire soumet une délibération devant confirmer au syndicat, qui a déjà reçu cette compétence, l'autorisation de mandatement des taxes de raccordement à l'assainissement collectif restant à percevoir à ROUVRE ; elle est adoptée à l'unanimité.
- **CCVE** : Il faut aussi une confirmation pour le transfert de compétence et le pilotage du chantier relatifs à la création de la Zone de Développement Eolien intercommunautaire ; l'aval est donné pour les 2 par l'ensemble des conseillers.
- **Rémunération d'une stagiaire** : Monsieur Le Maire soumet au vote l'allocation d'une gratification à une stagiaire de La Maison Rurale, venue travailler 3 semaines à la mairie, en compensation de frais de transport ; le principe est retenu à l'unanimité.

7- Questions diverses :

- **Intervention du Maire** : Sollicité au titre du « devoir de police » attaché à ses fonctions, il a rencontré 2 habitants qui s'opposent sur la limite de leurs parcelles et l'exercice du « droit du tour d'échelle » ; si le différend subsiste, ils devraient saisir un géomètre et éventuellement leur assureur respectif.
- **Prochaine réunion du conseil municipal mardi 26 mai 2009 à 20h15.**
- **Cérémonie du 8 mai 1945** : rendez-vous est donné pour 10h30 à ROUVRE pour dépôt de gerbe puis 11h00 à GERMOND pour la commémoration et le vin d'honneur.
Gérard EPOULET réitère le souhait de l'organisation dans l'avenir d'une réunion similaire pour marquer la journée du souvenir de la déportation, le dernier dimanche d'avril.
- **Journal communal** : Stéphane PELLETIER propose de faire paraître le bulletin municipal du semestre un peu plus tôt, à savoir mi-juin, et invite la commission à se réunir le 7 mai pour préparer son élaboration.
Il signale qu'en accord avec le maire et le comité des fêtes, la date du dimanche 20 septembre 2009 est retenue pour organiser une journée d'animation à l'ancien café du « relais de l'Egray ».

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 11 mai 2009,

Le Maire,

République Française

MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE

79220

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 26 mai 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS et Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : **Christophe DEVANNE qui a donné pouvoir à Jacky CHARRON, Manuel NAUDON, Claude MEUNIER, François SENECHAU qui a donné pouvoir à Stéphane PELLETIER.**

Date de la convocation : 19 mai 2009

Secrétaire de séance : **Monique MATHIS**

1 - Vie scolaire et accueil du mercredi : Gérard EPOULET rend compte de la réunion organisée sur ce thème par les élus de la commission avec les parents d'élèves pour préparer le Conseil d'école du 28 mai devant statuer sur le rythme scolaire à la rentrée 2009-2010 ; après discussion, les représentants de parents devraient demander le retour au travail scolaire sur 4 jours et demi au Conseil d'école, qui tranchera et validera ou pas une demande de dérogation. Mais il rappelle que les services de la préfecture et de l'inspection académique préfèrent l'harmonisation au plan cantonal et il conviendra donc d'attendre leur réponse pour connaître le rythme scolaire de la prochaine rentrée.

Dans l'hypothèse du statu quo, un questionnaire sera adressé à tous les parents pour recueillir leurs avis et souhaits en matière d'accueil du mercredi à la journée, ce service étant pris en charge au sein de la CCVE (Communauté des Communes du Val d'Egray) sur un seul site d'abord, à CHAMPDENIERS, et peut-être ultérieurement sur un deuxième site à GERMOND-ROUVRE. L'exploitation des résultats devra être achevée pour la prochaine réunion du conseil communautaire du 17 juin, qui décidera de la solution retenue pour la rentrée prochaine.

2 – Comptes Administratifs 2008 et Budgets supplémentaires :

- **Comptes de gestion de la commune en 2008** : Maryvonne DESOUCHE présente les réalisations budgétaires de l'année et leurs résultats cumulés avec les années antérieures, 518 434.19 € en dépenses et 637 253.16 € en recettes pour la section de fonctionnement et 211 971.59 € de dépenses pour 203 844.59 € de recettes en « investissement », soit un résultat excédentaire pour l'exercice de 183 307.45 €, à affecter après adoption du compte administratif.

En l'absence réglementaire du maire, les conseillers adoptent ce résultat à l'unanimité.

A son retour, le conseil municipal au complet retient l'affectation du résultat sur la base de 50 000.00 € en « fonctionnement » et 133 307.45€ en « investissement ».

- **Compte administratif Eau et assainissement** : elle présente ce compte clos avant transfert de la compétence au Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre Ouest et rouvert pour enregistrement d'une nouvelle dépense de fonctionnement, soit 3 168.27 € pour charges financières ; en investissement, sont enregistrés en dépenses le règlement de dernières factures pour 7 420.33 €, le solde de l'emprunt TVA pour 135 432.47 €, et en recettes, le solde des subventions reçues pour 227 421.36 € et la première tranche de retour de TVA pour 60 612.51 €.

En l'absence réglementaire du maire, les conseillers adoptent ce compte à l'unanimité.

- **Compte administratif Lotissement du Grand Chêne** : l'état de ce compte aujourd'hui fait apparaître un déficit de 382 513.58 € puisque après les acquisitions, aucune vente de terrains n'est encore faite, les travaux de réalisation devant commencer bientôt ; il est approuvé à l'unanimité.

3 - Budgets supplémentaires :

- **Lotissement du Grand Chêne** : Maryvonne DESOUCHE propose le budget supplémentaire à adopter pour nouvelles dépenses à régler, dont l'intervention du cabinet NICOLET pour 19 986.42 € et des frais bancaires ; il est adopté à l'unanimité.

- **Eau et assainissement** : elle présente les nouvelles recettes et dépenses à enregistrer pour 2009 sur ce compte, qui devra donc être de nouveau rouvert cette année ; il s'agit de 2 factures tardives émanant de services de la préfecture, maître d'œuvre, soit 10 600.00 € en dépenses, et de recettes nouvelles, soit la deuxième tranche de retour de TVA pour 72 689.64 €. Ce budget est équilibré à 127 779.28 € et approuvé à l'unanimité.

4 - Délibérations nécessaires : Maryvonne DESOUCHE et Gérard EPOULET soumettent au vote les modifications budgétaires découlant de l'adoption de ces comptes :

- paiement des factures tardives de la Direction Départementale de l'Équipement,
- régularisations comptables pour annulation de titres, dont un impayé,
- rectification de l'amortissement de travaux d'enfouissement de réseau,
- autorisation de paiement de la cotisation au FSL (Fond social du logement),
- autorisation d'achat à confirmer pour la parcelle DESMIER à l'école après justification de prix aux Domaines,

qui sont adoptées par l'ensemble des conseillers présents et représentés.

Monsieur le Maire demande aussi l'approbation du conseil pour le passage en 1^{ère} classe de 2 agents à compter du 1^{er} août, après consultation du centre de gestion, l'un pour 28h22 à la cantine et l'autre pour 35h à l'entretien ; accord est donné à l'unanimité.

5 - Immeubles et matériels : Monsieur Le Maire demande aux élus de réfléchir à la destination du logement de l'ancienne école de GERMOND, que la locataire actuelle va sans doute quitter ; c'était déjà un bail précaire et il faut se demander si on doit le relouer sans y réaliser des travaux, en particulier d'isolation, alors qu'il est mitoyen à la salle du foyer qui accueille souvent du public et que l'usage de la cour commune est de ce fait difficile.

6 - Lotissement du Grand Chêne : Il rend compte de la dernière séance de la commission d'ouverture de plis pour l'attribution des 3 lots soumis à appel d'offres pour la viabilisation des parcelles ; il se confirme que les propositions reçues sont inférieures aux coûts prévus, pour tous les lots.

Après examen des propositions de la commission, le conseil retient à l'unanimité les choix suivants :

- lot VRD à l'entreprise CTPA pour 376 775 €,
- lot Eclairage à l'entreprise INEO pour 30 980 €,
- lot Espaces Verts à l'entreprise Marc Olivier pour 52 558 €,

pour un total de 460 312 € TTC. Les premiers travaux devraient donc débuter en juillet.

Il proposera au prochain conseil de revoir le prix du terrain, car sur la base de ces éléments, une baisse du prix avancé auparavant, 55 € le mètre carré, paraît possible.

7 - Projet d'aménagement de l'école : Monsieur Le Maire décrit l'avant-projet définitif du réaménagement du groupe scolaire après intégration des modifications demandées par le Conseil municipal, pour un coût total de 209 180 € ; l'appel d'offres devrait être effectué entre le 22 juin et le 17 juillet, pour un démarrage des travaux début octobre.

La démolition sera assurée en régie municipale et le phasage des travaux est établi de manière à perturber au minimum la vie scolaire pendant l'année 2009-2010.

Approbation est donnée à l'unanimité.

8 - Intercommunalité : Gérard EPOULET rend compte de la dernière réunion de la CCVE qui a adopté les comptes administratifs de l'exercice.

9 - Prochaine réunion du conseil municipal mardi 30 juin 2009 à 20h15.

10 - Questions diverses :

- Elections Européennes dimanche 7 juin : un calendrier des permanences de 8 à 18 H est établi ; Gérard EPOULET compte adresser un message aux habitants pour leur rappeler l'importance de ces élections.

- Rappels :
rendez-vous est donné aux habitants dimanche le 21 juin à ROUVRE par 2 associations, Les Amis de la bibliothèque et Le Foyer rural, pour le pique-nique de la Fête de la Musique, en lien avec la Mairie qui procédera à l'inauguration officielle de la Place de la Pompe. Les invitations extérieures sont adressées cette semaine; et le dimanche 20 septembre, une journée d'animation sera organisée à l'ancien café de l'Egray pour faire revivre le lieu et en pérenniser la licence.
- Information communale : Stéphane PELLETIER confirme l'ordre du jour de la réunion publique programmée le mercredi 9 juin à ROUVRE à 20h30 pour faire partir l'invitation à la population.
- Divers : Stéphane PELLETIER fait part de problèmes à vérifier sur le chemin d'accès menant aux dernières maisons des Rochards, dont le bas-côté serait à reprendre ; les membres de la commission voirie iront voir.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre,

**Le 22 juin 2009,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 30 juin 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Claude MEUNIER Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : **Jacky CHARRON a donné pouvoir à Christophe DEVANNE, Monique MATHIS a donné pouvoir Hélène BRENET**

Absents non excusés : **Manuel NAUDON**

Date de la convocation : 23/06/2009

Secrétaire de séance : Mmes Aubian, Brenet

Après rectification, C. Devanne était bien absent et avait donné son pouvoir. Le du compte rendu du conseil municipal du 26 mai 2009 est approuvé.

M. le Maire fait lecture de la lettre remise par C. Meunier. Ce dernier annonce son retrait du poste de vice président à la CCVE et de mandataire aux différentes commissions intercommunales en raison de ses problèmes de santé.

S. Pelletier fait part de son absence entre septembre 2009 et avril 2010 pour des raisons familiales.

1 - Lotissement

Le conseil municipal a décidé de retirer les lots réservés à la S.A HLM de l'évaluation globale afin de ne pas faire payer aux futurs acquéreurs des parcelles le coût des terrains destinés aux logements locatifs et une partie des travaux de voirie concernant le chemin du Grand Chêne.

Les réponses des diverses entreprises aux appels d'offres annoncent des tarifs très inférieurs au devis estimatif du cabinet Nicolet. Pour toutes ces raisons, le conseil vote à l'unanimité le nouveau tarif évalué à 49 € net le mètre carré : opération non assujettie à la TVA. Les futurs acquéreurs devront s'acquitter des droits de mutation de 4,80 % et de la TLE (taxe locale d'équipement) de 3 %.

Lors de la première réunion de chantier du 12 /06/09, les entreprises en dehors du SIEDS ont indiqué qu'elles n'ont pas été mises au courant de la convention de servitude passée entre la commune et un particulier qui permet de relier les réseaux des deux lotissements.

G. Epoulet enverra une lettre recommandée au cabinet Nicolet afin de lui notifier que toutes les conséquences financières de cette omission lui seront imputées.

Les décisions modificatives pour budgéter les dépenses de travaux de viabilisation et de maîtrise d'œuvre ainsi que les recettes ont été prises.

2 - Vie scolaire périscolaire

Point sur les inscriptions : à ce jour 23 inscriptions ont été enregistrées portant l'effectif de la prochaine rentrée à 146 élèves répartis dans six classes.

Une demande de dérogation a été faite. G. Epoulet attend la réponse du maire de la commune de résidence du demandeur.

Lors du conseil d'école du 28 mai, 7 personnes sur 13 ont voté la demande de dérogation pour un retour à 9 demi-journées de cours par semaine.

Le vote des deux représentants de la municipalité au conseil d'école est confirmé par le vote unanime des conseillers.

A ce jour, nous attendons la réponse de Madame l'Inspectrice d'Académie après la remise de l'avis du conseil d'école

3 - Urbanisme. Voierie Signalisation Sécurité

Chemin du Chevaleret : les panneaux de signalisation ont été posés, ce chemin est dorénavant interdit aux véhicules de plus de trois tonnes cinq et la vitesse est tolérée jusqu'à trente km/h. La route a été refaite avec des élargissements, en partenariat avec Echiré. Coût estimé pour la commune à 6 530.70€ (Entreprise BONNEAU).

La délibération concernant les changements de signalisation a été adoptée à l'unanimité.

Route de l'Egray : l'efficacité du regard des eaux pluviales en face de la maison de M. Besson va être analysée.

4 - Assainissement

La participation de 1€ par habitant afin d'équilibrer le budget du SPANC 2008 a été votée à l'unanimité pour un total de 1091 €. Cette même demande a été faite à toutes les communes adhérentes au SPANC.

Le SECO demande 78 082.20€ pour l'équilibre du budget de la section « assainissement collectif ».

Le conseil s'interroge sur le fait de savoir si le recouvrement des factures tardives (2e partie du paiement du branchement du tabouret et factures d'eau assainie) ne pourrait pas combler ce déficit.

De surcroît, M. Viger, percepteur, considère que cette demande est illégale selon l'article L2224-2

La commission assainissement va proposer un questionnaire qui sera soumis au SECO.

La compétence d'étude de zonage de l'assainissement collectif de la CCVE a été transférée aux communes.

Le conseil décide à l'unanimité d'attendre des renseignements complémentaires avant de transférer cette compétence au SECO.

5 - Immeubles Matériels

Travaux de l'école : le bureau Véritas a été retenu pour la mission de contrôle technique pour un montant de 2655,12€ et l'APAVE pour la mission SPS (sécurité, protection, santé) pour un montant de 1817,92€.

La délibération valide ce choix.

Les travaux de démolition des sanitaires de l'école et l'ouverture d'une porte seront faits en régie début juillet. Les gravats seront utilisés pour combler le chemin de Midas.

6 - Compte rendu des diverses réunions

SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri des Ordures Ménagères):
Approbation du rapport d'activité 2008. Le poids des ordures ménagères baisse et le tri s'améliore.

Il est prévu l'achat de colonnes d'apport volontaire (containers), les colonnes de verre vont être intégralement changées.

L'expérimentation de broyage pour valoriser les déchets verts va être mise en place à Ardin. Un emploi saisonnier va être créé pour vérifier la qualité du tri.

Un administré demande le déplacement des colonnes d'apport volontaire, rue du Pin. A ce jour, les conseillers n'ont pas trouvé d'emplacement plus satisfaisant.

SIAH (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray). Une réunion est prévue le 10 juillet avec les différents partenaires financiers concernant le recrutement d'un technicien de rivière et l'étude des travaux à programmer.

CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray)

Au budget supplémentaire, 10 000 € ont été dégagés pour relancer la saison du plan d'eau de Cherveux-St Christophe. Il est ouvert depuis samedi 27 juin et axé sur le tourisme social ; la baignade est toujours gratuite.

Une enveloppe budgétaire a été votée afin de financer l'étude par un avocat des conditions de retrait de la CCVE du syndicat du plan d'eau.

Une enveloppe de 4 300 € est allouée pour lancer l'accueil du mercredi matin à Sainte Ouenne.

Laure Thevenoux a été recrutée pour le développement touristique.

L'utilisation de l'enveloppe budgétaire dédié au projet culturel cantonal et attribuée au CSC est encore en questionnement, un rendez-vous spécifique devrait avoir lieu entre le bureau de la CCVE et la commission culture du CSC.

Infoval est un document annuel concernant la gestion de la CCVE.

Flash Val d'Egray, diffusé deux fois par an, fournit des informations plus techniques.

7 - Décisions modificatives sur des achats de biens lave-linge, motobineuse et matériaux pour la rue du Logis.

- Achat d'un lave linge pour 605.99€TTC auprès de l'Entreprise PIGNOUX MENAGER.

- Achat d'une motobineuse pour 519€TTC auprès de l'Entreprise FMVE.

- Travaux de busage rue du logis pour 11 608.68€TTC auprès de l'Entreprise BONNEAU.

8 - Informations, questions diverses

Information sur l'implantation d'une éolienne sur une propriété privée.

Préparation des futures élections : au minimum deux emplacements doivent être prévus.

Echange autour de la sécurisation de l'école et du carrefour du lotissement des Faugères.

9 - Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 25 août 2009

**Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 03 juillet 2009,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du mardi 25 août 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : **Jacky CHARRON a donné pouvoir à Christophe DEVANNE, Alain GAUTHIER a donné pouvoir à Gérard EPOULET, Manuel NAUDON a donné pouvoir à Rémy GADREAU.**

Date de la convocation : 17 août 2009

Secrétaire de séance : Monique MATHIS.

Assistance : Jean-Louis SOURISSEAU.

1 – Lotissement communal

Le conseil municipal valide les propositions d'affichage publicitaire étudiées par les maire et adjoints pour le lotissement du Grand Chêne : 2 grands panneaux en bord de route et annonces dans les journaux locaux.

Monsieur le Maire présente le projet reçu pour les 5 locatifs (4 T3 et 1 T4) : il s'agit de constructions résolument contemporaines répondant au critère « haute qualité environnementale », à basse consommation énergétique (50 KW/M2/an au lieu de 150 en moyenne aujourd'hui), à toit plat sans combles, muni de panneaux solaires pour chauffe-eau solaire, et entrée couverte ; le cabinet NICOLET a été consulté pour vérifier que ce projet répondait au cahier des charges et règlement adoptés et qu'aucune dérogation n'était nécessaire pour la réalisation.

Les élus accueillent favorablement ce projet qui s'inscrit dans les préoccupations d'économie d'énergie d'aujourd'hui ; ils chargent cependant le Maire de demander à l'architecte si la réalisation d'un bandeau supplémentaire en façade sud serait possible, pour cacher le matériau du toit.

2 - Vie scolaire et périscolaire

- Organisation de la rentrée 2009-2010 :

Monsieur le Maire fait le point des réunions qui se sont tenues en fin d'année scolaire écoulée jusqu'à la décision du Conseil d'école du 28 mai de demander une dérogation pour un retour au rythme hebdomadaire de 4 jours et demi (7 personnes sur 13 avaient voté ce retour à 9 demi-journées de cours par semaine, le vote favorable des 2 représentants de la municipalité au conseil d'école étant identique à celui de l'année précédente).

Cette demande de dérogation a été validée par l'Inspection académique, mais elle mécontente l'équipe enseignante et certains parents d'élèves.

Il a engagé la concertation depuis avec les parents d'élèves et le directeur de l'école afin de préparer la rentrée : en effet, l'inscription de 150 élèves à ce jour, dont 23 en petite section de maternelle, l'ouverture d'une 6^{ème} classe et l'impact des travaux d'aménagement commencés cet été, justifient une réorganisation du service de cantine en 3 sessions de repas au lieu de 2, ainsi que l'adaptation aux horaires des journées.

Or, le directeur n'a pas répondu à sa demande de réunion du conseil d'école cette semaine et lui fait part aujourd'hui des réticences des enseignants ; il doit rencontrer une personne de l'Inspection académique pour solutionner au mieux ce problème, mais l'information des parents risque d'être retardée.

Hélène BRENET précise les orientations de la réorganisation projetée, axée sur une meilleure utilisation des qualifications des employés, un regroupement des tâches et un fonctionnement plus important en « binômes » ; le temps de travail de chacun étant soit identique soit légèrement augmenté.

- Tarifs de cantine et de garderie :

Pour la cantine, l'état des dépenses fait apparaître une contribution de la commune de près de 54 % des charges totales et une augmentation du coût des denrées de plus de 2 000 € (10% environ) ; 2 hypothèses sont proposées : soit laisser le prix du repas à 2.25 €, soit le porter à 2.30 € pour tendre vers une participation à 50/50.

Christophe DEVANNE demande que l'on revienne plutôt à une participation des parents seulement sur le coût des denrées, ce qui est une recommandation nationale et se fait déjà dans certaines communes ; Gérard EPOULET constate qu'en effet les parents contribuables participent déjà par l'impôt au budget communal et Stéphane PELLETIER pense que l'on pourrait aussi envisager à l'avenir à la mise en place d'un quotient familial.

Après débat, le conseil décide de maintenir le prix du repas pour les enfants à 2.25 € par 10 voix favorables, moins 4 abstentions et 1 voix pour le relever à 2.30 € ; le maintien est retenu aussi pour le prix du repas des adultes qui reste donc à 4.75 €.

Pour la garderie, le fonctionnement de l'année passée est équilibré et l'augmentation des tarifs n'est donc pas indispensable ; Hélène BRENET propose que l'on maintienne le prix de l'accueil du matin à 15 €, mais que l'on passe cependant le prix de l'accueil du soir de 17 à 17.50 € et le prix du matin + soir de 30 à 30.50 €, pour tenir compte du fait que la durée du matin est plus courte (7h à 8h50, soit 1h20) que celle du soir (16h30 à 18h30, soit 2 heures) ; cette proposition est adoptée à la majorité des conseillers.

- Règlement de la garderie :

Il donnera lieu à quelques modifications en fonction des horaires définitifs qui seront adoptés lors du Conseil d'école, d'un rappel du prix unitaire supplémentaire pour l'accueil exceptionnel en garderie (2.50 €) et de la mention de l'apurement de compte en fin d'année scolaire en cas de prélèvement mensuel, ainsi que d'une mise à jour de l'alinéa 7 relatif à la santé, avec précision du processus «programme d'accueil individualisé- P.A.I.-», subordonné à un avis médical.

3 – Urbanisme, Voierie, Signalisation, Sécurité

- Quartier de la Faugère :

Les intempéries de juillet ont provoqué quelques problèmes d'inondation pour certains habitants et il est demandé à la commission travaux de vérifier si des améliorations des réseaux pourraient être apportées.

- Pont de l'Aumonerie :

Monsieur le Maire informe les élus de la décision prise par la Direction Départementale de l'Équipement, après un contrôle de sécurité, de dévier la circulation des poids lourds vers CHAMPDENIERS ; des travaux de confortement seraient nécessaires, mais leur coût serait élevé et leur réalisation soumise à un financement non prévu pour l'instant.

Certains élus estiment que l'impact des véhicules lourds circulant journellement sur ce pont pour l'activité des carrières RAMBAUD devrait être mesuré et une contribution devrait être réclamée à l'entreprise à hauteur de cet impact.

Une réunion de la Commission Locale d'Information suivant cette activité et organisée par la préfecture, se tiendra le 27 août; la question sera posée.

4 – Immeubles et Matériel

Rémy GADREAU fait le point des travaux réalisés cet été en régie à l'école par les employés communaux : démolition des WC et murs attenants, ouverture de 2 portes intérieures dans les classes.

Monsieur le Maire ajoute que la sécurisation sera assurée par 8 grilles de chantier prêtées par la commune de LA CHAPELLE BATON et que le module provisoire de «sanitaires» sera livré vendredi et posé pour la rentrée.

Les élus examinent ensuite les résultats d'appels d'offres pour les travaux d'aménagement des locaux : sur les 8 lots proposés, 2 appels d'offres sont déclarés infructueux (Terrassement-VRD-Maçonnerie et Charpente-Menuiserie intérieure) et devront être refaits ; pour les 6 autres lots, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les choix soumis par l'architecte et la commission pour un total de 128 683 €, inférieur à la projection initiale de 142 448 €.

5 – Internet haut débit

La livraison est annoncée pour le 8 septembre prochain. France Télécom se tiendra à la disposition des habitants les 4 et 5 septembre pour des informations sur les installations, sous le préau de la cour de l'école.

Monsieur le Maire propose une inauguration officielle courant octobre, pour marquer l'engagement de la commune dans cette mission de service public, qui va mettre fin aux disparités existant entre les habitants de la commune, que d'autres collectivités territoriales ne se sont pas données les moyens de supprimer.

6 - Délibérations

- Achat du terrain DESMIER pour l'école:

Le Conseil municipal valide la proposition, à l'unanimité, sur le prix retenu après la consultation réglementaire de l'Inspection du Service des Domaines, pour permettre la signature de l'acte notarié définitif.

- Habilitation du Comité des Fêtes pour l'usage la licence du café:

En vue de l'organisation de la journée d'animation du 20 septembre devant faire revivre le local, l'autorisation est donnée, à l'unanimité, de muter la licence IV débit de boisson, au Comité des Fêtes. Cette autorisation est valable 3 ans.

Stéphane PELLETIER rappelle que la commission « Accueil-Information-Communication » se réunira jeudi 27 à 20h30 pour la préparation de cette journée.

7 - PROCHAINE REUNION : mardi 29 septembre à 20 h 15.

8 - Informations, questions diverses

- Remplacement du représentant de la commune au SIEDS : Manuel NAUDON n'étant pas disponible, les élus pourvoient à son remplacement pour ce poste par Christophe DEVANNE, le suppléant restant le même, François SENECHAU ; accord unanime.

- Pandémie grippale : Monsieur le Maire précise ce qui sera fait localement dans le cadre du plan national mis en place, pour l'information et la prévention.

- Redécoupage de la carte électorale du département pour les élections futures de députés : certains élus aimeraient que la commune fasse part de son désaccord sur la disparition du « pays de Gâtine » et sur le rattachement « arbitraire » des divers cantons à d'autres sans liens réels.

- Carrefour du cimetière de GERMOND : Christophe DEVANNE demande si la réponse de l'Équipement pour l'étude de sécurisation est arrivée et, dans la négative, Monsieur le Maire annonce un rappel au service concerné.

**Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 04/09/ 2009,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance extraordinaire du jeudi 17 septembre 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Christophe DEVANNE, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, François SENECHAU.

Absents : **Manuel NAUDON, Stéphane PELLETIER a donné pouvoir à Isabelle AUBIAN.**

Date de la convocation : 14 septembre 2009

Secrétaire de séance : Monique MATHIS.

1 – Travaux à l'école : attribution des derniers lots après appel d'offres

Après un premier appel d'offres resté infructueux pour 2 lots sur 8, une seconde sollicitation a été faite auprès des entreprises qui avaient répondu, dont les résultats ont été examinés par la commission et sont soumis au conseil municipal pour validation.

Pour le lot « charpente et menuiserie intérieure bois », pourrait être retenue la proposition de 22 047 € HT faite par l'entreprise ARNAUD (de BENET) et pour le lot « terrassement, VRD et maçonnerie » celle de 68 368 €HT de l'entreprise BOUQUET (de ST SYMPHORIEN).

Ces choix sont adoptés à l'unanimité ; Monsieur le Maire demandera cependant pour le second lot que soit chiffrée comme prévu une variante « bois non exotique ».

2 – Transfert des charges de voiries à la Communauté des Communes Du Val d'Egray

Monsieur le Maire souhaite consulter l'ensemble des élus sur les travaux de la commission « transfert des charges » du conseil communautaire qui sera réuni mercredi 23 septembre pour adoption des principes relatifs au transfert des charges de voiries ; les impacts sont importants pour la commune et il demande l'avis préalable des élus.

Avec Alain GAUTHIER qui a participé au travail préparatoire de cette commission, il présente aux élus les propositions faites pour le transfert des charges concernant les voiries des 9 communes :

- toutes les voies communales existantes ou à créer, à chaussée revêtue (à l'exclusion des chemins et voies de lotissements) seraient concernées, pas seulement les voies d'intérêt communautaire comme envisagé au départ ; c'est donc une mutualisation « maximum » qui « avantagerait » les plus petites communes ;
- le transfert porterait sur « la bande de roulement » uniquement, chaque commune gardant l'entretien des dépendances (fossés, accotements, haies, signalisation...) ;
- l'apport annuel se ferait sur 15 ans pour un projet de réalisation immédiate de travaux de 50 km de voies environ sur le total transféré, sur la base de 100 000 ou 150 000 €, à choisir, somme majorée ensuite d'un abondement de la CCVE , sur contribution convenue avec le SMITED ;
- cette compétence nouvelle apporterait à la CCVE un coefficient d'intégration fiscale accru augmentant sa capacité financière, mais il faut qu'elle soit prise avant la fin de l'année et le principe adopté dès le prochain conseil communautaire, ce qui permettrait ensuite la validation par chaque commune pour mise en place au 1^{er} janvier 2010 ;
- 2 modes de paiement sont possibles, soit la commune verserait la somme obtenue d'après les 3 critères retenus par la commission, soit la CCVE prélèverait directement un pourcentage du produit fiscal de la commune, estimé à partir de ces critères à 1.69 % par an pour un plan de 150 000 €, ce qui présenterait l'avantage d'une revalorisation automatique.

Jacky CHARRON demande quelle serait la prise en charge des conséquences éventuelles d'intempéries graves : Gérard EPOULET précise qu'une commission technique sera chargée de suivre cette question, d'examiner la planification des travaux à retenir et pourrait étudier ce cas particulier et les décisions consécutives à prendre.

Claude MEUNIER, en écho à une proposition de Stéphane PELLETIER, déplore que l'on n'ait pas pu intégrer dans ce plan de voiries la question des pistes cyclables ; mais le premier objet du transfert de compétence, ce sont les chaussées les plus utilisées et vouées d'abord à la circulation des véhicules à 4 roues et l'important est bien d'aboutir à un accord.

Après discussion, les élus votent à l'unanimité ces propositions, sur la base de 150 000 € et prélèvement automatique de 1.69 % par la CCVE ; ils chargent Monsieur le Maire et les représentants de la commune à la CCVE de vérifier auprès de la commission certains calculs (kilométrages transférés, tableaux de répartition, subventions) et le contenu exact des travaux projetés (en particulier pour les voies moins fréquentées, dont la réfection totale en « enrobé » ne se justifierait pas).

La séance est levée, l'ordre du jour de la session extraordinaire étant épuisé.

**Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 17/10/2009,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du mardi 29 septembre 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : **Jacky CHARRON qui a donné pouvoir à Christophe DEVANNE, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, François SENECHAU.**

Date de la convocation : 23 Septembre 2009

Secrétaire de séance : Monique MATHIS.

Assistance : Marie-José CHAIGNE, Jean-Louis SOURISSEAU.

1 – Lotissement communal

Les travaux sont commencés et il devrait être possible d'envisager les premières ventes des lots déjà réservés après la mi-novembre ; 11 réservations sont enregistrées à ce jour et une nouvelle demande de renseignement est arrivée aujourd'hui, alors que la publicité n'est pas encore lancée.

Monsieur le Maire fait part de la demande de dégrèvement de la TLE (Taxe Locale d'Équipement) reçue de la SA HLM pour les parcelles données en vue de la réalisation de logements locatifs, soit 3% du prix des lots (un peu plus de 3 000 €) ; après échange, la demande est rejetée par le conseil municipal : 8 voix favorables à l'application de la taxe, moins 2 abstentions et 2 oppositions.

Maryvonne DESOUCHE présente une délibération permettant d'inscrire une nouvelle ligne au budget spécifique du lotissement afin de régler les factures des travaux engagés, par le biais d'un nouvel emprunt de 450 000 € sur une durée limitée à 3 ans, puisque les premières ventes de lots interviendront avant ce délai ; à l'unanimité, les conseillers votent cette modification budgétaire et autorisent le Monsieur le Maire à contracter ce prêt après consultation des banques locales.

2 – Immeubles : travaux à l'école

Monsieur le Maire récapitule les subventions obtenues pour ces travaux, qui s'avèrent supérieures à ce qui était espéré : sont admis 60 000 €, soit 3 000 € de plus de la Région et 45 346 € en DGE (dotation générale d'équipement); reste à confirmer 43 240€ demandés au Conseil Général.

Maryvonne DESOUCHE propose que l'emprunt envisagé à 146 000 € soit ramené à 100 000 €, pour une durée de 15 ans ; quant au prêt relais de 40 000 € pour la TVA récupérable 2 ans après la réalisation, il ne serait pas souscrit si la trésorerie améliorée par ces recettes le permettait, le moment venu.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération et autorise Monsieur le Maire à consulter les banques sur l'ensemble de ces emprunts ; il précise qu'il créera un collectif avec les adjoints pour le suivi de ces consultations.

Les travaux eux-mêmes ont démarré comme prévu par le creusement des fondations du bâtiment des sanitaires après la sécurisation de la cour ; la planification devrait permettre le déménagement des classes aux vacances de février, avec mise à disposition des sanitaires. Un avenant de 2 284.80 € est nécessaire pour désamiantage et comblement de la cuve à graisses de l'ancienne cantine, approuvé par les élus.

Pour les travaux en régie, ne reste plus que la dépose de la verrière.

3 - Vie scolaire et périscolaire

Hélène BRENET présente l'état des plannings de travail du personnel qui a été validé par la Commission technique paritaire, pour un total de 11.85 heures hebdomadaires annualisées pour 3 agents, et 17 heures similaires à un nouvel agent.

Monsieur le Maire constate que la question du rythme scolaire, revenu à 4 jours et demi par semaine, sera sans doute au cœur des prochaines élections de parents d'élèves et il devrait y avoir cette année confrontation d'au moins 2 listes d'avis divergents sur ce point.

3 – Urbanisme, Voierie, Signalisation, Sécurité

- Quartier de la Faugère : les élus de la commission sont allés examiner les solutions à apporter aux problèmes d'inondations survenues cet été : dans un premier, temps un curage soigné des fossés alentour est prévu, ainsi que l'adjonction de grilles localement ; mais il faudra peut-être vérifier ensuite si certains fossés ne seraient pas insuffisants et à redimensionner. Pour l'un des habitants, il sera aussi recommandé d'ajouter parallèlement une pompe dans son sous-sol, comme un voisin l'a fait.

- Sécurité : Monsieur le Maire a dû rappeler les parents d'élèves à plus d'attention en ce qui concerne la vitesse réglementaire et le stationnement des véhicules autour de l'école ; néanmoins, une réflexion sera à mener pour la sécurisation des accès lors de l'aménagement du terrain supplémentaire acquis, de même que les accès des lotissements de La Faugère et du Grand Chêne à leur sortie sur la RD 748.

Il précise que cette voie a été déclassée cet été (perte des losanges de priorité) et que la bande de 75 mètres non constructibles de part et d'autre n'existe donc plus.

- **SIEDS** : Christophe DEVANNE rend compte de la réunion des 360 délégués qui vient de se tenir ; une nouvelle tarification modulées a été adoptée. Il a noté les coordonnées des personnes à joindre pour régler les problèmes d'éclairage pouvant survenir et informera le SIEDS des défaillances notées ces derniers temps sur certains lampadaires de la commune.

5 – Vote du Budget supplémentaire :

Maryvonne DESOUCHE détaille les modifications proposées pour le budget général, équilibré à 193 893.45 € pour la section de fonctionnement et à 54 350.00 € en investissement ; après examen des conseillers, l'ensemble de ces propositions est adopté par 9 voix moins 2 abstentions.

6 – Compte rendu de la réunion intercommunale :

- **Communauté des Communes du Val d'Egray (CCVE)** : Monsieur Le Maire rappelle que l'un des points essentiels du dernier conseil communautaire concernait l'adoption de la compétence nouvelle de voirie ; elle a été retenue par la majorité des représentants des communes, sur la base de 150 000 € par an avec prélèvement direct de la CCVE par fiscalité mixte, ce que chaque commune doit maintenant approuver avant fin 2009.

Comme prévu, Claude MEUNIER quittant son poste de vice-président a été remplacé et René PIGEAU de SURIN a été élu à l'unanimité ; à noter : une réflexion est engagée pour la création d'un pôle « Santé et services » sur le territoire du Val d'Egray.

7 – Compte rendus des réunions syndicales :

- **Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO)** : Monique MATHIS rend compte de la dernière réunion du 24 septembre où quelques modifications budgétaires ont été adoptées et certains tarifs adaptés ; pour le budget spécifique à l'assainissement collectif, structurellement déficitaire, et face au refus des communes sollicitées pour un abondement, une réunion de la commission concernée avec le bureau syndical et ces communes va être organisée afin de chercher des solutions permettant de fonctionner.

Le SECO a aussi approuvé le rapport annuel sur le prix et les services de l'eau.

- **Syndicat Intercommunal de Collecte et de traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)** : Isabelle AUBIAN rapporte les dernières décisions prises ; une opération de construction est envisagée près de la déchetterie de COULONGES pour la création de garage, atelier et vestiaires et une autre près de celle d'ARDIN pour le retraitement des déchets « bois ». Un départ en retraite aura lieu cette année et ne devrait pas être compensé, vu le changement des camions de collecte, mais il y aurait création d'un demi-poste pour une déchetterie.

- **Syndicat Intercommunal de l'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray (SIAH)** : Isabelle AUBIAN signale que les subventions sont toujours en attente pour la création du poste de technicien de rivière adopté précédemment, pour lequel 22 candidatures ont été reçues, la moitié seront reçus en entretien pour le choix final ; les travaux ne devraient pas commencer avant un an.

8 – Questions Diverses

- LA POSTE : Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'organiser samedi 3 octobre entre 10 et 12 heures une « votation citoyenne » pour le maintien de ce service public et de son statut actuel.

- Dates à retenir : inauguration de l'Internet haut débit le vendredi 6 novembre à 17h00 à ROUVRE, rue de la Pommeraie, réunion publique le mardi 8 décembre à 20h30 et présentation des voeux du Maire le samedi 9 janvier 2010, à 11h00, avec remise de médaille au cantonnier parti en retraite cette année.

8 - PROCHAINE REUNION : mardi 27 octobre à 20 h 15.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 17 octobre 2009,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du mardi 27 octobre 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Maryvonne DESOUCHE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : **Nicole DUREISSEIX, qui a donné pouvoir à Hélène BRENET, Manuel NAUDON, François SENECHAU qui a donné pouvoir à Rémy GADREAU.**

Date de la convocation : 19 octobre 2009

Secrétaire de séance : Monique MATHIS.

Assistance : Jean-Louis SOURISSEAU.

1 - Lotissement communal

Monsieur le Maire fait le point d'avancement des travaux, qui vont permettre désormais de procéder rapidement aux ventes de lots réservés, 13 à ce jour, dont le montant devrait couvrir les premiers frais exposés pour l'acquisition du terrain.

Il recueille l'accord des conseillers municipaux pour la réalisation du chemin du Grand Chêne avec centre enherbé pour sauvegarder l'aspect du chemin ; il demandera au riverain de se clore, après enlèvement de l'excédent de terre végétale, plus important que prévu.

Mais il s'avère qu'un des poteaux de défense incendie de la Faugère n'atteint pas la pression réglementaire (46 m³/heure au lieu de 60) et il faut pallier cette insuffisance par la pose à proximité du chemin de la Sardinière d'une outre d'eau de 30 m³ ; la commande faite auprès des services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour la révision du schéma de lutte contre l'incendie est aussi relancée.

Monsieur le Maire soumet aux élus les résultats de l'appel d'offres auprès des 4 banques sollicitées pour l'emprunt devant couvrir les travaux en cours, 3 ayant répondu. La proposition des Caisses d'Epargne est la plus intéressante : l'emprunt de 450 000 €

pour 3 ans coûterait 465 404 € [si on restait aligné au taux euribor de septembre 2009](#) ; le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

2 - Vie scolaire et périscolaire

Monsieur le Maire donne le résultat des élections des représentants de parents d'élèves qui viennent d'avoir lieu, où la participation a été importante : ont voté 135 parents sur 212 inscrits et les 2 listes en présence ont obtenu chacune 3 élu(e)s.

Le directeur convoque une réunion du conseil d'école le 10 novembre prochain ; l'ordre du jour vise l'aménagement du rythme scolaire, revenu à 4 jours et demi par semaine, changement intervenu en mai dernier, les effectifs et l'utilisation des locaux, l'informatique et les projets de l'année scolaire.

Hélène BRENET précise que la réorganisation consécutive au retour du rythme scolaire à 4 jours et demi par semaine a entraîné l'augmentation du temps de travail des agents et devrait amener un surcoût de 5 600 € environ sur l'année scolaire. Les premiers bilans faits avec le personnel sont favorables, mis à part le problème grandissant d'incivilités des enfants à la cantine, particulièrement au second service : après discussion, il est proposé de relancer les actions réalisées sur ce thème l'an passé et de demander aux agents de tenir un cahier d'enregistrement des incidents.

3 - Voirie, signalisation, sécurité

- réglementation des accès aux voies communales : la communauté de communes rappelle que la protection des chemins entretenus par le biais de la CCVE avec des subventions du Conseil Général doit faire l'objet d'arrêté municipal de limitation d'accès aux véhicules à 2 roues, 4 X 4 ou quads à la mauvaise saison, condition imposée par le Département ; après discussion, le conseil retient à la majorité les dates d'interdiction d'accès du 15 décembre au 29 février.

- chemin de La Prison : Monsieur le Maire propose la sécurisation de cette voie par la pose d'un panneau à chaque extrémité interdisant la circulation, sauf aux riverains.

Il demande que la commission se réunisse bientôt pour réfléchir aux problèmes de sécurisation des voies, en particulier alentour des lotissements de La Faugère et du Grand Chêne, où la circulation de véhicules va être rapidement accrue et répertorier les autres difficultés à traiter sur le territoire ; les élus citent par exemple le chemin du Bourneau, où l'on pourrait mettre la circulation en sens unique, ou le chemin des Champs dorés dont la sortie sur la rue des 3 Villages est dangereuse, comme d'autres..

- convention ATESAT : la convention d'assistance passée avec l'Etat pour conseil des services de l'Etat aux collectivités territoriales vient à échéance et doit être renouvelée, pour 2 ans ; les élus donnent leur approbation.

4 - Travaux à l'école

Monsieur le Maire fait le point des travaux et demande la validation d'un avenant dont il a dû accepter la mise en place en urgence pour permettre le respect du planning, serré : en effet, un poste supplémentaire « démolition » a été chiffré par l'entreprise pour enlèvement des fondations des bâtiments enlevés en régie, pour [environ 5 500 €](#) hors taxes, après validation par l'architecte ; le conseil ne peut qu'approuver.

Par contre, des dommages ont été causés au tapis de jeu proche et il en sera demandé réparation à l'entrepreneur, via son assureur éventuellement.

Monsieur le Maire propose ensuite le choix de la banque qui assurera le prêt de 100 000 € nécessaire pour le financement : au vu des résultats de l'appel d'offres, préférence est donnée par les conseillers, à l'unanimité, au Crédit Agricole, pour un prêt à 2.87 % sur 10 ans (annuité de 11 698 €) par les élus.

5 – Réunions communautaires

Monsieur le Maire rend compte de la proposition de texte reçue de la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) pour la convention de mutualisation de matériels des communes : après réflexion, le terme de « mise à disposition » plutôt que « mutualisation » sera employé ; le projet final sera soumis aux élus ultérieurement.

Dans l'immédiat, seul le matériel dont les communes sont propriétaires serait visé, et certains élus se demandent s'il n'aurait pas fallu commencer plutôt par l'utilisation en commun de matériel acquis en pleine propriété par la CCVE...

6 - Assurances

Monsieur le Maire soumet à l'examen du conseil les résultats de l'appel d'offres lancé auprès de quelques compagnies, dont celle assurant déjà la commune mais qui n'a pas répondu ; l'offre de GROUPAMA se chiffrant à 4 873 € paraît la plus adaptée et est retenue à l'unanimité par les élus.

7 - Délibérations

- facturation tardive par TELECOM : il s'agit d'une somme de 210.50 € facturée pour l'établissement d'un devis de travaux auquel il n'avait pas été donné suite, dans le cadre de la création de la station d'épuration de ROUVRE ; le conseil municipal admet le paiement à l'unanimité.

- révision de l'emprunt relatif aux derniers travaux de l'église : le prêt est révisable tous les 5 ans et l'échéance est arrivée ; la banque propose, soit un taux variable, soit un taux fixe de 3.01 (pour 3.74 actuellement) pour les 5 ans à venir, sachant qu'il reste 2 fois 5 ans à régler ; à l'unanimité, les élus retiennent la poursuite à taux fixe.

8 - PROCHAINE REUNION : mardi 24 novembre à 20 h 15.

9 - Informations, questions diverses

- remplacement du représentant de la commune au conseil d'administration du PAYS DE GATINE : Claude MEUNIER propose de remettre son mandat, qui est en lien avec celui qu'il occupait comme vice-président de la CCVE, et pense que l'un des Maire ou adjoint(e)s devrait le reprendre ; ils vont y réfléchir pour retenir une candidature afin que le remplacement soit effectué à la prochaine réunion.

- réunion de la commission « assainissement » du SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest) : une information élargie de la commission aux maires en présence du bureau du SECO a été convoquée pour évoquer les solutions à apporter pour rééquilibrer le

budget ; 2 groupes de travail ont été constitués pour partage de l'état des lieux et recherches à engager pour le futur. Au plan communal, il conviendrait réunir aussi la commission « assainissement » afin d'évoquer ces problèmes et de revoir les schémas du zonage adoptés qui seraient a priori dépassés et à réviser aujourd'hui.

- présentation le 13 octobre de la réforme des collectivités territoriales par le président du Conseil Général, Eric GAUTIER, aux communes du canton : ces projets gouvernementaux risquent d'affecter le budget départemental, de même que le rôle des élus du Département et de la Région, dont les compétences seraient accrues alors que leur nombre seraient divisé par 2 ; une démarche d'information est donc engagée à l'intention des communes, où les difficultés financières prévisibles auront un impact sur les dotations et subventions futures de leurs projets.

- site « Internet » de la commune : la mise à jour et l'actualisation des données va faire l'objet d'une réflexion entre les élus chargés du suivi, avec l'objectif de proposer un référent parmi le personnel administratif.

- ADSL et l'accès des habitants à « l'Internet haut débit » : Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de mécontentement adressée à France Télécom, dont les travaux de renforcement n'ont pas permis pour l'instant d'offrir le service annoncé depuis leur mise en service ; une reconfiguration est déjà en cours pour corriger des insuffisances ou défaillances de matériaux. Un questionnaire a été remis à la population pour recenser les problèmes rencontrés.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le novembre 2009,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du mardi 24 novembre 2009

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Jacky CHARRON, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Maryvonne DESOUCHE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : **Monique MATHIS a donné pouvoir à Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Manuel NAUDON, François SENECHAU**

Date de la convocation : 17 novembre 2009

Secrétaire de séance : Hélène BRENET et Isabelle AUBIAN

1 - Lotissement communal

A ce jour, quinze parcelles sont réservées. Le permis de lotir est validé et Maître Martin recevra les intéressés pour les compromis de vente.

Il sera demandé au notaire de vérifier si les postulants ont connaissance de la taxe locale d'équipement. Une réunion d'accueil sera organisée par la mairie.

La terre végétale a été donnée à différents preneurs et le reste est étalé sur la parcelle de M. Riffault et une clôture protégera les noues la jouxtant.

Une rencontre avec des riverains et les entreprises du lotissement est prévue à la réunion de chantier du vendredi 27 novembre afin de prendre en compte leurs remarques.

L'implantation d'une outre est nécessaire pour assurer le débit ou réglementaire des bornes incendie pour un avenant de 5 392.68€ TTC.

2 - Vie scolaire et périscolaire

Réunion du conseil d'école du mardi 10 novembre : le repos des élèves de la grande section de la maternelle dans la bibliothèque a été évoqué. Il a été proposé à l'équipe enseignante d'occuper la salle de garderie en aménageant la pose de stores mais cette proposition n'a pas été retenue. Afin de continuer l'intervention de Mme Charruau en

atelier lecture le mardi après-midi, à cette occasion, les enfants iront donc se reposer dans une classe.

M. le Maire fait part du courrier envoyé récemment par le directeur d'école aux représentants des parents d'élèves au conseil d'école concernant une consultation sur le rythme scolaire. M. le Maire rappelle qu'à cette dernière réunion (du conseil d'école du 10 novembre 2009), les parents ont été unanimes pour attendre avant de se prononcer. De plus il présente le courrier émanant de l'inspection académique du 15 octobre 2009, qui confirmait la dérogation pour trois ans. Une copie du courrier adressé par la mairie sur ce sujet à l'Inspection Académique est communiquée au Conseil.

Pour sécuriser l'entrée et la sortie des élèves, a été évoquée la possibilité d'instaurer un sens unique, rue de la Pommeraie.

Internet à l'école : l'installation est en cours mais des modifications seront nécessaires ; dotation de matériel informatique par la CCVE : un TBI (tableau blanc interactif), un appareil photographique numérique et deux portables, un routeur, un "switch", un vidéo projecteur.

L'abri bus à Germond, commandé au Conseil Général, a été installé près de la salle des fêtes.

3 - Voierie, signalisation, sécurité

La convention avec SEOLIS sera échue en octobre 2010. La commune va demander un diagnostic gratuit puis fera un appel d'offre en procédure adaptée. SEOLIS proposerait alors un contrat de 3 ans avec trois postes (vérification et sécurité, maîtrise d'œuvre sur les installations neuves, et entretien). Dans un souci d'économie d'énergie, il est décidé de réduire l'amplitude d'éclairage : allumage à 6h30 au lieu de 6h et extinction à 23h au lieu de minuit.

PASS Foncier : cette procédure permettrait aux emprunteurs d'avoir un accès facilité à la propriété (primo accédants, prêt à la construction à taux avantageux, avec des critères d'éligibilité au crédit (un prêt à taux 0 sur 30 000 € liés à la situation des personnes, une aide de la commune par le Pass foncier de 3000€ par dossier et une taxation des travaux à 5.5%)).

Vote positif à l'unanimité pour quatre pass foncier, dirigés prioritairement sur le lotissement.

4- Budget supplémentaire

La ventilation de l'excédent de fonctionnement de 57 231,81 € sur la section investissement est acceptée à l'unanimité, répartis ainsi : 1 000,00 € afin de compléter le paiement du terrain qui jouxte l'école, 5 000,00 € pour financer l'achat de l'outre du lotissement, 3 000,00 € pour les travaux supplémentaires de démolition des sanitaires de l'école et 48 231,81€ pour les travaux d'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes.

5- Enquête publique EARL DAIRE

La nomination du commissaire enquêteur est attendue pour l'ouverture de l'enquête publique concernant l'agrandissement de la porcherie de la Maisonneuve à Rouvre.

6 - Travaux à l'école

Ils se réalisent conformément au planning et devraient se terminer comme prévu pour la première phase à fin février.

7- Réunions communautaires

- CCVE (Communauté des Communes du Val d'Egray)

- Commission Voirie : des réponses positives ont été apportées par un courrier du président de la CCVE concernant la possibilité d'engager avec la CCVE des projets de voirie plus spécifiques (ou plus importants que la part possible de la dotation communautaire annuelle proposée par la commission technique) à la commune (lotissements, chemins communaux). De nouvelles questions seront soulevées lors de l'assemblée générale du 26 novembre : les décisions de la commission technique voirie seront-elles bien validées par le conseil communautaire ? Un retour de TVA est-il possible sur les abondements de la commune ? Quelle part d'autonomie restera-t-il sur des demandes éventuelles de subvention de la part de la commune sur des opérations dépassant le niveau de l'intervention communautaire ?

- Commission de Coordination sociale

Proposition de jardin bio ou d'agrément ou collectif éventuellement sur le site des Tanneries, en partenariat avec le CSC (Centre Socio Culturel) du Val d'Egray.

- SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères)

Après annonce de la démission de M. RENO, le conseil syndical a choisi comme nouveau président M. Denis ONILLON.

La nouvelle benne assurera la majorité des collectes, moyennant une restructuration du planning du personnel et une modification des jours de collecte. Les personnes concernées seront averties par courrier.

- SMITED/CLI (Syndicat Mixte de Traitement des Déchets/Commission Locale d'Information) sur l'usine de tri de Montplaisir

Elle a été réunie à la suite des plaintes de riverains concernant les odeurs nauséabondes et les mouches. Des solutions ont été proposées.

Un projet d'agrandissement est envisagé pour installer un broyeur dans le but de limiter le tonnage des déchets à enfouir. Ces déchets broyés seront utilisés par la cimenterie d'Airvault.

- SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray)

Une technicienne de rivière a été recrutée en CDD pour un an renouvelable à compter du 7 décembre 2009.

8- Délibération

A l'unanimité, la facture de 3458,77 € HT (2007) d'une pompe de relevage sera réglée à la SOREGIE.

9- Questions diverses

- Pays de Gâtine : C. MEUNIER en rappelle les missions. Il demande à être remplacé au conseil d'administration.
- CAE Passerelle : proposition de contrat d'aide à l'emploi, CDD. Aucun motif de recrutement par ce dispositif à ce jour.
- Réfection de la venelle à Germond à envisager...
- Site Internet de la commune : pour adhérer au réseau des communes et obtenir un modèle de site, il faudrait cotiser pour un montant de 160 € par an.
- Recensement agricole : une commission est nommée, elle est composée de trois membres (G. Epoulet, C. Meunier et J. Charron)
- Elections régionales fixées aux 14 et 21 mars 2010
- ADSL et Internet Haut Débit : une solution provisoire a été appliquée mais elle diminue la puissance. L'installation actuelle fonctionne à 14 mégabit au lieu des 18 prévus et on constate une perte de synchronisation de la ligne sur le trajet Ste Ouenne à Breilbon pour les clients ADSL.
- La commission personnel se réunira le 3 décembre à 17h30.

10 - PROCHAINE REUNION : mardi 22 décembre à 20 h 15.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 30 novembre 2009,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du mardi 22 décembre 2009

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christophe DEVANNE, Maryvonne DESOUCHE, Gérard EPOULET, Christian CHARRIER, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Nicole DUREISSEIX, qui a donné un pouvoir à Hélène BRENET, Rémy GADREAU qui a donné un pouvoir à Christian CHARRIER, Manuel NAUDON et Jacky CHARRON.

Date de la convocation : 15 décembre 2009

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

1) Lotissement du Grand Chêne : À ce jour, douze des quinze parcelles réservées ont fait l'objet d'un compromis de vente signé, dont le montant devrait couvrir le remboursement du premier prêt engagé.

La première construction devrait commencer dès la fin janvier 2010, même si les travaux ont pris un peu de retard par suite des dernières intempéries (étalement des terres).

Monique MATHIS demande quel est le sort exact de la haie bordant le chemin de la Sardinière, qui semble incluse dans les parcelles alors qu'elle avait été déclarée protégée par la commune : il est convenu de vérifier au cahier des charges et au règlement ce qui est prévu et de revoir le problème des limites des parcelles limitrophes auprès de M. NICOLET lors du R.V. de la semaine prochaine.

2) Projets 2010 : Une discussion s'engage à la demande du maire sur le choix de 2 projets à présenter au titre de la DGE (Dotation Générale Equipement) 2010 et les priorités sont donc examinées : les conseillers retiennent en priorité le transfert de la cuisine de la Salle des fêtes et les réaménagements intérieurs liés, puis la réfection de la toiture de l'ancien relais de l'Egray.

Sont évoqués aussi le rééquipement technique de la Salle des fêtes elle-même pour faciliter l'organisation des spectacles, qui sera vu en lien avec la CCVE (Communauté des communes du Val d'Egray), la réhabilitation des locatifs du Chemin de la Prison et éventuellement du logement de l'ancienne école de Germond, la réalisation d'aires d'activités extérieures sur les villages (réaménagements à Rouvre et Germond et à La Barre), la création d'une zone d'activité commerciale sur Rouvre.

Stéphane PELLETIER rappelle à cette occasion la loi imposant aux communes un diagnostic de l'accessibilité aux handicapés des bâtiments administratifs, à réaliser avant 2012 : la CCVE a constitué une commission (avec les Président, vice-présidents et quelques associations) pour ce faire ; à l'issue, des travaux d'adaptation pourraient s'avérer nécessaires.

En ce qui concerne les locaux de l'ancienne école de Germond, où le logement loué à titre précaire va être libéré au 1er janvier, Monsieur le Maire invite les élus à réfléchir à leur devenir; la cohabitation avec la location de la salle du Foyer mitoyenne étant problématique ; une réflexion d'ensemble sur le sort des biens immobiliers de la commune doit être menée rapidement. Il en va de même pour la révision de la Carte communale et parallèlement de la carte des zonages d'assainissement, dont la compétence a été remise à la commune récemment par la CCVE.

3) Travaux à l'école : Ils suivent leur cours normal et la couverture du bâtiment abritant les sanitaires est réalisée ; l'achèvement est toujours promis pour février 2010 comme prévu.

4) Enquête publique : Depuis le 23 décembre, est ouverte pour 1 mois l'enquête publique, relative à l'agrandissement de la porcherie de l'Earl Jérôme DAIRE de la Maisonneuve à Rouvre et chacun peut venir s'exprimer à la Mairie ; le commissaire-enquêteur est présent certains jours pour recevoir ceux souhaitant des explications et la clôture est prévue en sa présence le 23 janvier 2010.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal sur cette extension d'activité ; après échange, le vote est le suivant : 6 avis favorables, 2 défavorables et 5 abstentions.

5) Réunions communautaires :

- **CCVE (Communauté des communes du Val d'Egray) :** Stéphane PELLETIER rend compte de la dernière réunion qui s'est tenue le 7 décembre et dont l'objet principal était d'adopter les tarifs des services de l'AMD, après examen des résultats de l'année.

Monsieur le Maire rappelle que comme prévu, le conseil municipal doit aussi se prononcer sur la délégation de compétence « voirie » à la CCVE, après avoir obtenu réponses aux dernières questions en suspens, dont celle de la possibilité confirmée d'abondement de la commune en cas de création nouvelle ; les élus confirment par 12 voix (moins 1 abstention) la délégation de compétence avec prélèvement direct de la CCVE.

- **SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) :** Isabelle AUBIAN fait part des dernières décisions intervenues, dont celles concernant les prix, augmentés de 1 €, en raison de la hausse des coûts de fonctionnement. L'organisation de la nouvelle tournée de la benne à bras automatique est retardée.

- **SECO (Syndicat des eaux du Centre-Ouest) :** Monique MATHIS précise que la revalorisation des tarifs 2010 est fixée globalement à 3 %, puis résume la situation relative au rééquilibrage du budget de l'assainissement collectif, à l'issue des réunions de commissions organisées : les prévisions de dépenses ont été réajustées et le déficit prévisible réduit ; il faudra cependant le combler et 2 solutions sont proposées, avec ou sans abondement des communes, dont elle donne le détail pour que le conseil municipal se prononce lors de la prochaine séance. L'aide du percepteur sera aussi sollicitée auparavant afin de vérifier quelles autres solutions existent : désengagement du SECO pour gestion directe par la commune (mais les coûts risquent fort d'être prohibitifs) ou pour adhésion à un autre syndicat, celui de Gâtine (mais il laisse la gestion à une société privée et les coûts sont aussi très difficiles à maîtriser, selon les échos de la

presse locale) ou la CAN (Communauté d'agglomération de NIORT), sachant que la réforme des collectivités territoriales devrait amener à terme la création d'un syndicat départemental unique.

6) Délibérations :

- **tarifs de location des salles :** Monsieur le Maire propose de les laisser inchangés pour 2010, aucuns besoins particuliers n'étant mis en avant pas la gestionnaire. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Par contre, le mode de réservation sera plus précis pour faciliter la mise en place du planning : une option devra être confirmée sous quinzaine, sinon elle ne serait pas maintenue.

- **décisions modificatives :** il soumet au vote des élus 3 réaffectations budgétaires demandées par le percepteur pour équilibrer les comptes internes ; accord des conseillers à l'unanimité. Sont également soumises au vote l'approbation du complément au prix de vente du terrain acquis près de l'école pour 1 400 € et la réaffectation de dépenses à l'intérieur de l'opération place de la Pompe pour 1 047 €, qui sont adoptées à l'unanimité.

7) Questions diverses :

- François SENECHAU présente la proposition d'agencement du site internet de la commune par « réseau des communes.fr » : il s'avère que cette ancienne association loi 1901 a dû changer de statut pour devenir une société privée à même de gérer la publicité et ses tarifs ont nettement grimpé (de 160 à 900 € à l'année) ; il est donc proposé dans l'immédiat de réorganiser et redynamiser notre site actuel par nous-mêmes.

- Alain GAUTHIER a été sollicité par un voisin pour reprendre le jardin communal route du Pont aux Oies ; cette demande va être examinée et une réponse apportée rapidement.

- Rappels : vœux du Maire pour accueillir les nouveaux arrivants le samedi 9 janvier 2010 à 11 heures salle des Fêtes de Germond et soirée « jeux-soupes-crêpes » samedi 16 janvier 2010 à 20H30 ; le journal d'information municipal devrait être distribué à la population la première semaine de janvier.

- **Prochaine séance du conseil municipal : le mardi 26 janvier 2010 à 20h15**

Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 05 janvier 2010,
Le Maire,